



**Association pour
la préservation
du lac Magog**

Assemblée Générale Annuelle (AGA)

Dimanche 4 juin 2023 10h30 à 13h00

Salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. **10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022**
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES



Association pour la préservation du lac Magog

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE tenue le 16 septembre 2022 de 16h à 18h00
À la Salle communautaire de Ste-Catherine-de-Hatley

Le diaporama présenté lors de l'AGA est transmis avec le procès-verbal.

Du conseil d'administration 2021-2022 étaient présents: Suzanne Chevalier, Jean Désy, Jacques Dodier, Aline Dumont, Robert Goyette, Marielle Ledoux, Joanne Sarrasin et Germain Thibault.

Étaient absents : Jean-François Lachance, Philippe Leng et Martin Roy

Membres de l'APLMagog présents: Andrée-Nicole Blouin, René Boissé, Françoise Boudreau, Jean Brodeur, Roger Caron, Françoise Charland, Gervaise Corriveau, Diane Cyr, Jean Demers, Lucie Des Roberts, David Dubois, Yves Fortier, Louis Fréchette, Daniel Gagnon, Richard Gariépy, Patricia Guekjian, Monique Harvey, Michel Lacroix, Alain Lessard, Dominick Matteau, Serge Nadeau, Gilles Pigeon, Rose-Ange Proteau, Liane Savard, Serge St-Pierre, Doris Tourigny, Henri Tourigny, Élisabeth Têtu

Conférencières invitées : Ariane Orjikh, biologiste, directrice générale MCI Memphrémagog, Josiane Pouliot, coordonnatrice, division environnement, Ville de Magog, Marie-Laurence Dame, technicienne en environnement, Ville de Magog

Personne invitée : Nathalie Perron, bureau de l'environnement, Ville de Sherbrooke

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (diapos 2, 3)

Ouverture de l'assemblée à 16h. La présidente remercie les membres de leur présence et présente les onze membres du conseil d'administration dont 8 sont présents. Joanne Sarrasin préside et Aline Dumont agit comme secrétaire.

L'ordre du jour est proposé par Liane Savard, appuyé par Lina Courtois.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} septembre 2021 (diapos 5, 6, 7)

Il est dûment proposé par Roger Caron et appuyé par Henri Tourigny d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Rapport d'activités par la présidente (diapos 8,9) et les membres responsables des comités (diapos 9 à 16)

La présidente Joanne Sarrasin présente le rapport des activités de l'APLMagog pour l'exercice 2021-2022, suivie de la présentation des responsables des dossiers : Marielle Ledoux, responsable du comité sur la qualité de l'eau (diapos 9 à 13), Suzanne Chevalier, responsable du dossier recrutement (diapo 14), en l'absence de Philippe Leng, Joanne Sarrasin fait un bref compte-rendu du dossier communication (diapo 15), Robert Goyette, responsable du dossier de la signalisation et de la sécurité nautique (diapo 16), en l'absence de Jean-François Lachance, Joanne Sarrasin explique comment fut mis sur pied un groupe de travail chargé de préparer des capsules historiques (diapo17), projet initié dans le cadre du 50^e anniversaire de l'Association. À ce groupe de travail se sont joints Robert Goyette, Henri Tourigny et Rose-Ange Proteau. Ces capsules seront disponibles sous peu sur notre site Web.

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter le Rapport d'activités.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Ratification des actions du CA du 1^{er} septembre 2021 au 15 septembre 2022 (diapo 18)

Suite aux informations transmises dans le Rapport des activités, les membres sont invités à ratifier les actions du CA.

Il est dûment proposé par Rose-Ange Proteau, appuyé par Alain Lessard de ratifier les actions du CA 2021-2022.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. États financiers au 31 mars 2022 (diapos 19, 20) et Résultats prévisionnels au 31 mars 2023 (diapos 21, 22)

La trésorière Suzanne Chevalier présente les états financiers et les résultats prévisionnels.

6. Élections au conseil d'administration (5 postes minimum, 11 maximum) (diapo 23)

Les Règlements généraux de l'APLMagog prévoient que le conseil d'administration doit être composé minimalement de 5 personnes et de 11 personnes au maximum. La présidente propose que Roger Caron agisse à titre de président des élections au CA. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

Six (6) personnes membres du CA ont été élues en 2021 pour un mandat de 2 ans (2021-2023) : Suzanne Chevalier, Jean Désy, Jacques Dodier, Jean-François Lachance, Philippe Leng et Martin Roy.

Jean-François Lachance ne peut terminer son mandat pour raisons personnelles.

6 postes sont donc à combler.

Les candidatures des personnes suivantes sont proposées : Andrée-Nicole Blouin, Aline Dumont, Patricia Guekjian, Roger Paquette, Joanne Sarrasin, Liane Savard, Serge St-Pierre et Germain Thibault.

Puisque le nombre excède le maximum requis de 2 personnes, Aline Dumont et Andrée-Nicole Blouin retirent leur candidature. Il y a donc 11 personnes siégeant au conseil d'administration. La durée du mandat ainsi que la fonction des dernières personnes élues seront déterminées lors de la première rencontre du nouveau CA.

Andrée-Nicole Blouin, Aline Dumont, Robert Goyette et Marielle Ledoux offrent leur aide dans des dossiers spécifiques en cas de besoin.

Il est dûment proposé et appuyé que le CA 2022-2023 soit composé des onze (11) personnes suivantes : Suzanne Chevalier, Jean Désy, Jacques Dodier, Patricia Guekjian, Philippe Leng, Roger Paquette, Martin Roy, Joanne Sarrasin, Liane Savard, Serge St-Pierre, et Germain Thibault.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Parole aux membres (diapo 25)

Les membres présents ont principalement posé leurs questions au fur et à mesure des dossiers présentés. En résumé, les questions et remarques portaient sur :

- sur la présence de cyanobactéries (épisodes selon la température),
- sur la situation des surverses de l'Usine de traitement des eaux usées de la Ville de Magog qui sera agrandie pour recevoir les eaux usées d'Omerville ; il s'agit d'un important projet que la Ville prévoit avoir terminé en 2025-2026,
- sur la façon de contrôler le myriophylle à épi et les moules zébrées,
- sur la pertinence du lavage des embarcations alors que ces espèces sont déjà présentes dans la rivière et le lac, ce à quoi Nathalie Perron de la Ville de Sherbrooke répond qu'il y a plusieurs autres espèces exotiques envahissantes à nos portes et qu'il est toujours de mise de prévenir en maintenant un certain contrôle. La conférence qui suivra l'AGA en traitera.
- sur l'importance d'intervenir au niveau politique et de se faire entendre auprès des différentes instances gouvernementales, d'où l'importance du nombre élevé de membres d'une association. Roger Caron rappelle un principe gagnant présenté lors d'une conférence prononcée par Gérard Marinovich ; pour qu'un projet fonctionne : *scientifique-municipalités-association de citoyens impliqués*, soulignant que l'APLMagog a réussi à réunir ces trois éléments.

La présidente Joanne Sarrasin a tenu à mentionner l'excellente collaboration reçue des Villes de Magog et Sherbrooke dans tous les dossiers concernant la qualité de l'eau et la sécurité nautique.

Les membres présents dans la salle ont reconnu tout le travail effectué cette année par l'Association et félicitent toutes les personnes bénévoles qui ont participé à ce succès.

8. Levée de l'assemblée (diapo 9.0)

Les membres élus au CA remercient les personnes présentes à cette assemblée.

L'Assemblée est levée à 18h15.



Joanne Sarrasin, présidente

Aline Dumont, secrétaire

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. **10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités**
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES

4. Rapport des activités de l'année par la présidente et par les responsables des comités

5 réunions statutaires du CA

Bilan des actions du Plan quinquennal 2018-2023

Révision de la mission et de la vision de l'APLMagog

Proposition d'un Plan triennal d'actions 2023-2026

VISION, VALEURS

SA VISION

Par ses interventions, l'APLMagog veut contribuer à assurer une utilisation respectueuse et sécuritaire du plan d'eau afin de le conserver en santé au bénéfice des générations actuelles et futures.

SES VALEURS

Vigilance, concertation et collaboration, rigueur

PLAN D' ACTIONS TRIENNAL 2023-2026

5 OBJECTIFS

- 1. Concertation avec les 3 municipalités riveraines**
- 2. Qualité de l'eau**
- 3. Sécurité nautique**
- 4. Communication**
- 5. Recrutement**

CONCERTATION AVEC LES 3 MUNICIPALITÉS ET LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

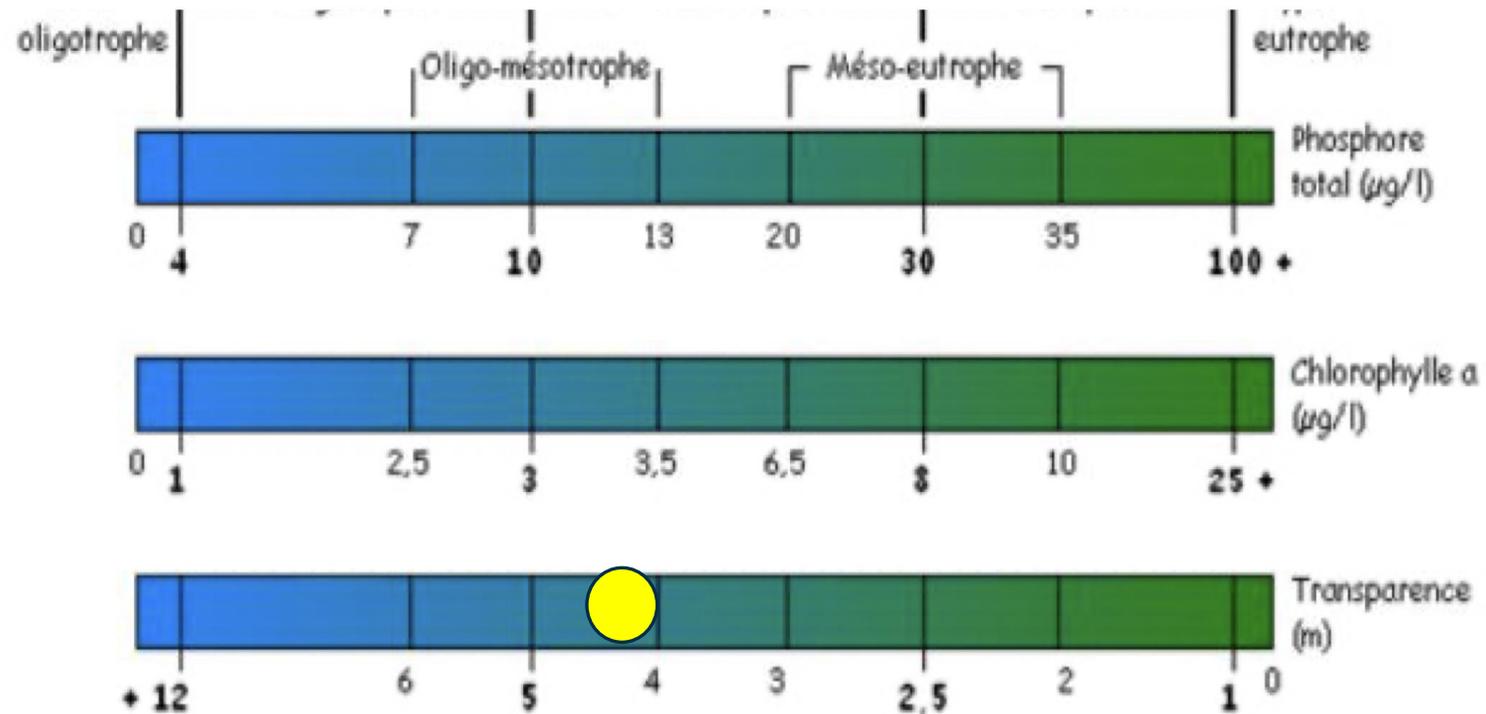
Objectifs de la rencontre du vendredi 19 mai 2023:

- 1. convenir de la pertinence d'une concertation structurée permanente**
- 2. Identifier les personnes représentant chaque instance**
- 3. convenir d'un mode de fonctionnement annuel**
- 4. Identifier les actions à prioriser**

2. Qualité de l'eau / Responsable: Germain Thibault

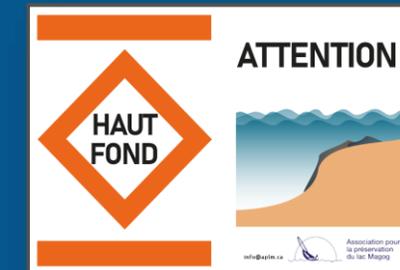
- **Prélèvements: analyses et mesures de la transparence**
 - Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)
- **Rapports sur les tributaires Custeau, Venise et ruisseau Rouge : présentation à la Ville de Magog**
- **Moules zébrées (MZ) : participation aux rencontres d'information**
- **Myriophylle à épis (MAE) : Rapport du RAPPEL**
- **Station de lavage des embarcations à Sherbrooke**

Classes des niveaux trophiques des lacs



3. Sécurité nautique / Responsable: Jacques Dodier

- **Installation de 9 bouées** fabriquées par les bénévoles de l'APLMagog / Endroit: **Muret au sud du lac**
- **Installation d'une bouée verticale** en collaboration avec le Club Nautique du Petit Lac Magog (CNPLM) / Endroit: **Rocher Gull (Gull Rock)**
- **Installation de 14 bouées** subventionnées par l'agglomération St-Élie-Brompton-Deauville-Rock Forest / Endroits: **Rivière Magog en aval** et **la Baie Beaulieu**
- Complément d'installation de **4 bouées** confectionnées par les bénévoles de l'APLMagog pour indiquer des hauts-fonds majeurs / Endroits: **Près du Phare (n= 1)** et **dans la rivière Magog en aval (n=3)**
- **Harmonisation des présences des Patrouilles nautiques** de la MRC de Memphrémagog, du Service de police de la Ville de Sherbrooke et du Service de police de la ville de Magog



4. Communication / Responsables: Philippe Leng, Patricia Guekjian, Roger Paquette

- **Infolettres** et communications aux membres
- **Pages Web et Facebook** mises à jour régulièrement
- Réponse aux demandes par **courriel**
- Rencontres avec le **Conseil de gouvernance du bassin versant de la rivière St-François (Cogesaf)**
- Participation aux **colloques ou rencontres** :
 - AGA du RAPPEL et Colloque sur la qualité de l'eau
 - AGA de Bleu Massawippi
 - AGA du Cogesaf
 - Symposium sur les MZ du CREE
 - Forum national sur les lacs 2023, 7 et 8 juin

5. Recrutement – Responsable: Suzanne Chevalier

La campagne de recrutement terminée le 31 mars 2023 est un succès avec ses 480 membres, générant une augmentation des revenus de cotisations de 1 750 \$

La campagne de recrutement 2023-2024 bat son plein ; nous avons à ce jour 290 membres

Nous continuons de déployer les efforts pour atteindre notre objectif de 500 membres

Les dons reçus au 31 mars 2023 ont augmenté de 1 830 \$

Merci aux membres et à tous les donateurs pour leur soutien aux actions de l'APLMagog !

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. **11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023**
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES

États financiers

Résultats au 31 mars 2023

Trésorière / Suzanne Chevalier

ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DU LAC MAGOG			
RÉSULTATS			
	POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE	31 mars 2023	31 mars 2022
PRODUITS			
	Cotisations des membres	14 300 \$	12 550 \$
	Subventions municipales	15 040 \$	19 729 \$
	Dons	5 785 \$	3 966 \$
	Autres	1 052 \$	1 605 \$
		<u>36 177 \$</u>	<u>37 850 \$</u>
CHARGES			
	Projets	12 915 \$	26 944 \$
	Frais d'analyses d'eau	1 180 \$	2 262 \$
	Matériel d'information	396 \$	1 998 \$
	Assemblée générale	447 \$	369 \$
	Frais de représentation et de déplacement	809 \$	482 \$
	Frais de Poste	297 \$	1 485 \$
	Fournitures de bureau, papeterie et informatique	1 301 \$	1 506 \$
	Assurances et taxes	787 \$	806 \$
	Frais de banque	330 \$	291 \$
		<u>18 462 \$</u>	<u>36 143 \$</u>
	EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>17 715 \$</u>	<u>1 707 \$</u>
BILAN AU			
		31 mars 2023	31 mars 2022
ACTIF			
	Encaisse	62 448 \$	44 675 \$
	Taxes de vente à recevoir	532 \$	1 238 \$
	Subventions à recevoir	2 750 \$	0 \$
	Frais payés d'avance	0 \$	1 532 \$
		<u>65 730 \$</u>	<u>47 445 \$</u>
PASSIF			
	Revenus perçus d'avance	3 710 \$	3 140 \$
	PROVISION pour le projet d'amélioration de l'eau du lac et de la rivière Magog.	25 000 \$	25 000 \$
	ACTIF NET	<u>37 020 \$</u>	<u>19 305 \$</u>
		<u>65 730 \$</u>	<u>47 445 \$</u>
Le 23 avril 2023			
préparé par la trésorière, Suzanne Chevalier			

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES

Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

Trésorière / Suzanne Chevalier

ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DU LAC MAGOG

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2024

PRODUITS

Cotisations des membres	12 000 \$
Cotisations- programme Partenariat	250 \$
Subventions municipales-fonctionnement	3 040 \$
Subventions municipales-projets	3 500 \$
Dons des membres	2 500 \$
Intérêts	100 \$
	<hr/>
	21 390 \$

CHARGES

Conception et mise en œuvre d'un plan d'action pour la préservation du plan d'eau	9 000 \$
Bouées	7 500 \$
Frais d'analyses d'eau	1 000 \$
Honoraires	15 000 \$
Assemblée générale	1 500 \$
Publicité et document d'information	5 000 \$
Colloque, Cotisation et Frais de représentation et de déplacement	1 250 \$
Frais de Recrutement	5 000 \$
Fournitures de bureau et papeterie	1 500 \$
Informatique	700 \$
Assurances et taxes	1 000 \$
Frais de banque	400 \$
	<hr/>
	44 850 \$

EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS

(23 460 \$)

Le 12 mai 2023

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES

5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)

APPEL DE CANDIDATURES :

1 ...

2 ...

3 ...

4 ...

5 ...

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES



Les sentinelles du lac Magog

Sabrina Turcotte, Cogesaf

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES

La parole est à vous!

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

10H15 Accueil des membres (café, jus)

1. 10h30 Ouverture de l'assemblée
2. 10h35 Adoption de l'ordre du jour
3. 10h40 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 septembre 2022
4. 10h45 Rapport des activités de l'année par la présidente et les responsables des comités
5. 11h00 Ratification des actions du CA du 16 septembre 2022 au 3 juin 2023
6. 11h15 États financiers – résultats au 31 mars 2023
7. 11h30 Résultats prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
8. 12h00 Élections au conseil d'administration : 5 postes à combler pour un mandat de deux ans (2023-2025)
9. 12h15 Sentinelles du lac Magog : présentation de Sabrina Turcotte du Cogesaf
10. 12h30 Parole aux membres
11. 13h00 Levée de l'assemblée

UN LÉGER GOÛTER EST OFFERT AUX MEMBRES



Levée de l'Assemblée

Merci de votre participation !

